

Joindre les familles vivant en contexte de défavorisation

Découvrez la section Des barrières sur le parcours des familles

Mai 2019



AVENIR D'ENFANTS
DES COMMUNAUTÉS ENGAGÉES

Barrières individuelles / personnelles



Qui est concerné? L'individu / Le parent

Barrières relevant directement de l'individu, pouvant être attribuables entre autres à ses perceptions, ses capacités individuelles, etc

Exemples	Impacts possibles
<p>Les perceptions.</p> <p>Ex.: la peur du jugement des autres.</p>	<ul style="list-style-type: none">→ Des hésitations à utiliser les services disponibles, par exemple les services de garde ou les organismes communautaires.→ Une méfiance envers les représentants des institutions.→ De l'isolement social ou un faible réseau social, ce qui peut être nuisible à la santé mentale des parents et au développement des enfants.
<p>Les capacités individuelles de la personne.</p> <p>Ex.: un faible niveau de lecture (littératie).</p> <p>Ex.: des difficultés à comprendre les processus administratifs.</p> <p>Ex.: maîtrise limitée de la langue française dans un environnement majoritairement francophone.</p>	<ul style="list-style-type: none">→ Des difficultés avec la gestion des nombreux aspects de la vie quotidienne qui demandent des capacités en lecture, entraînant très souvent du stress.→ Une perte d'accès à certaines prestations ou programmes disponibles en raison de la difficulté à compléter les processus administratifs.→ Une complexité pour faire l'inscription à la maternelle si le parent ne possède pas certains documents au moment de l'inscription, ce qui génère un stress supplémentaire.→ Des personnes issues de l'immigration, des Premières Nations et des Inuits ont de grandes difficultés à obtenir des services publics requis en raison d'une barrière de la langue.→ Des personnes renoncent à faire des démarches pour obtenir des soins de santé nécessaires à leur situation ou à celle de leur enfant.→ Des situations de vie personnelle s'aggravent en raison d'incompréhensions mutuelles entre les familles et les organisations.→ Un bris de confidentialité survient quand un interprète de la famille issu de la famille est nécessaire.



«Un autre enjeu de communication concerne la nécessité de disposer d'un langage commun et clair pour parler du développement des enfants et de la réponse à leurs besoins. Les parents évoquent ici les risques élevés d'incompréhension dans les messages écrits qu'ils reçoivent, en particulier lorsqu'ils incluent du jargon institutionnel ou professionnel. Cet enjeu concerne également la conversation entre les parents et les intervenants : "Je n'ai rien compris de ce qu'il m'a dit".»

Extrait du rapport d'analyse des ateliers
Perspectives croisées et dialogue parents-intervenants
menés par le CEIDEF, p. 14



Nibisha Sioui, wendat et membre de la Nation anishinabe, psychologue clinicienne et communautaire, aborde la question de la barrière de la langue.

Barrières sociales



Qui est concerné? Les intervenants

Barrières relevant des préjugés, des perceptions, des mœurs et des valeurs véhiculés et partagés par les membres d'une société.

Exemples	Impacts possibles
<p>La posture d'accompagnement.</p> <p>Ex.: un intervenant agit comme un expert du développement de l'enfant envers le parent.</p>	<ul style="list-style-type: none"> → L'intervenant détermine lui-même les besoins de l'enfant sans tenir compte des besoins exprimés par le parent. → Le parent se sent remis en question dans ses compétences à la suite des échanges avec un intervenant. → Le parent perd confiance en ses moyens et son jugement auprès de son enfant.



« [...] la plupart des parents soulignent que la façon dont certains intervenants jouent de leur expertise peut aisément susciter l'impression d'être jugés (eux ou leur enfant) négativement. La peur du jugement face à un intervenant semble être une émotion largement partagée par les parents. Ce qui fait peur dans ces jugements est notamment la diminution du sentiment d'efficacité des parents dans l'exercice de leur rôle et la difficulté à envisager une réelle collaboration avec le ou les intervenants concernés. »

Extrait du rapport d'analyse des ateliers
Perspectives croisées et dialogue parents-intervenants
 menés par le CEIDEF, p. 12.



« Dans leurs échanges, la plupart des parents ont souligné l'importance que les intervenants reconnaissent, valident, voire renforcent le rôle de premier plan qu'ils jouent dans la vie de leurs enfants. À l'opposé, ils évoquent jusqu'à quel point ils peuvent se sentir « tassés » ou « moins que rien » dans la rencontre avec un ou des intervenants ou même sentir que ceux-ci semblent « être ligüés » contre eux. Ici, les savoirs professionnels des intervenants et les projets qu'ils ont pour l'enfant ou la famille peuvent s'avérer particulièrement corrosifs des savoirs locaux que les parents ont sur leur enfant et des projets qu'ils ont pour lui. »

Extrait du rapport d'analyse des ateliers
Perspectives croisées et dialogue parents-intervenants
 menés par le CEIDEF, p. 12

Exemples	Impacts possibles
<p>Les préjugés à l'égard de certains groupes sociaux de par leurs origines culturelles ou leurs conditions socioéconomiques.</p> <p>Ex.: des professionnels refusent d'aller travailler dans des zones défavorisées.</p> <p>Ex.: des intervenants ont une attitude différente envers les familles défavorisées et leurs préjugés transparaissent dans leur façon d'intervenir.</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Les familles et les enfants ont un accès difficile voire impossible à certains services de professionnels. → Des enfants avec un retard qui pourrait être résorbé voient leur situation s'aggraver. → Le ton et l'approche sont plus infantilisants. → Un manque de confiance dans la capacité d'agir de la famille est présent. → Les familles renoncent à demander de l'aide.



«Ce thème du jugement se pose comme un nœud important que les intervenants décrivent comme une source significative de difficulté dans l'établissement d'une relation de confiance avec les parents. Pour eux, il s'agit de voir comment ils peuvent restreindre leurs jugements dans un contexte où leur mandat (institutionnel, professionnel) s'appuie sur leur capacité à poser de tels jugements et où les parents ont des attentes, considérées comme étant parfois plus ou moins réalistes, à propos de leur expertise.

[...] la relation parent-intervenant constitue également une source de confrontation des pratiques, des savoirs et des valeurs de l'intervenant.»

Extrait du rapport d'analyse de l'expérimentation de
Perspectives croisées et dialogue parents-intervenants
menée par le CEIDEF, p. 16.



«Ce n'est pas parce que je suis sur l'aide sociale et que je suis à faible revenu que mes enfants sont moins intelligents. Essaie de la suivre, ma fille, sur un ordinateur pis sur Internet, tu vas la perdre. Elle a 5 ans. Moi, je faisais des cartes quand elle était jeune avec des mots, pis elle a une mémoire photographique inimaginable. Elle sait lire. Elle a 5 ans. Ce n'est pas parce que je suis sur le B.S. qu'il faut que ma fille soit une conne, là!»

René, J. F., Laurin, I., & Dallaire, N. (2009)
Faire émerger le savoir d'expérience de parents pauvres: forces et limites d'une recherche participative
Recherches qualitatives, 28(3), p.52.





Nibisha Sioui, wendat et membre de la Nation anishinabe, psychologue clinicienne et communautaire, aborde la question du racisme systémique vécu par les Autochtones. Cet exemple touche également les organisations..

Barrières physiques



Qui est concerné? Les intervenants

Barrières relevant de l'organisation physique du milieu dans lequel un individu évolue.

Exemples	Impacts possibles
<p>Entraves liées à la mobilité des familles.</p> <p>Ex. : une offre municipale de transports en commun insuffisante, inadaptée ou absente.</p>	<ul style="list-style-type: none">→ Des déplacements difficiles avec un ou plusieurs enfants en bas âge.→ Un isolement social chez les familles.→ Une perte d'occasion d'emploi.→ Une gestion complexe de la vie quotidienne (épicerie, rendez-vous médicaux, rencontres au CPE ou à l'école, etc.).→ Des difficultés pour se rendre à temps à une formation qui se déroule loin du domicile.→ Une assiduité difficile à maintenir pour des démarches personnelles qui requièrent plusieurs rencontres.
<p>  Paul Lewis, professeur titulaire à l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage et vice-recteur associé aux relations avec les diplômés, aux partenariats et à la philanthropie de l'UdeM, traite des enjeux liés au logement et à l'éloignement des grands centres.</p>	

Barrières organisationnelles




Qui est concerné? Les organismes et les institutions

Barrières relevant de la culture et du mode de gestion des organisations travaillant avec les familles.

Exemples	Impacts possibles
<p>Une culture organisationnelle laissant peu ou pas de place aux échanges en équipe.</p> <p>Ex. : Aucun temps accordé aux réunions d'équipe.</p> <p>Ex.: Peu ou pas de moments prévus pour creuser des études de cas..</p>	<ul style="list-style-type: none">→ Un manque de ressources pour adapter les interventions.→ Un manque de soutien moral et d'espace pour exposer les problématiques vécues des familles.→ De la détresse et de l'épuisement chez les intervenants.→ Qualité de l'intervention compromise, ce qui pourrait nuire ou aggraver la situation initiale des familles rencontrées.
<p> <i>«Tous les mardis après-midi, on se réunit en équipe interdisciplinaire pour discuter des situations vécues par les femmes et leur famille. C'est très précieux de porter leurs histoires à plusieurs, d'avoir des approches multiples sur les solutions et le soutien que l'on peut leur offrir. Au-delà de l'aspect professionnel, nous avons un espace d'accueil qui nous permet de porter ensemble les histoires plus difficiles.»</i></p> <p style="text-align: right;"><i>Rocio, sage-femme à la Maison Bleue de Saint-Michel</i></p>	
Exemples	Impacts possibles
<p>Mode de gestion qui va à l'encontre d'un travail de qualité auprès des familles.</p> <p>Ex. : Gestion de la performance.</p>	<ul style="list-style-type: none">→ Intervenants sous pression pour rencontrer le plus de familles possibles.→ Peu de possibilité pour l'intervenant de questionner sa pratique pour l'améliorer.→ Grandes difficultés à établir un lien de confiance avec les familles.→ Peu de marge de manœuvre pour modifier les actions en place afin qu'elles soient plus efficaces.→ Les intervenants doivent absolument agir dans les limites des cadres proposés par un programme, sans souplesse de la part des gestionnaires pour tenter des approches nouvelles.
<p> <i>« Au niveau des retombées, nous avons rapidement perçu que le savoir d'expérience des parents ne pesait guère face aux dispositifs déjà en place, qui reposent sur des données se rapportant à des groupes à risque plutôt qu'à des groupes de parents ancrés dans un environnement et une culture locale uniques. En fait, les décideurs ne souhaitaient pas s'engager dans une avenue qui approfondirait une piste collective et partenariale de prise en compte de la réalité locale des groupes de parents, de leurs perceptions des relations plus constructives avec les intervenants, et des besoins collectifs identifiés par les familles. »</i></p> <p style="text-align: right;"><i>René, J. F., Laurin, I., & Dallaire, N. (2009). Faire émerger le savoir d'expérience de parents pauvres: forces et limites d'une recherche participative Recherches qualitatives, 28 (3), p.57</i></p>	



Exemples	Impacts possibles
 <p>« Il faudrait que les intervenants et les équipes qui travaillent auprès des familles] puissent disposer de temps, pour prendre du recul et poser un regard réflexif sur leur pratique avec leurs collègues de travail. De prendre le temps aussi pour développer cette fameuse "alliance thérapeutique" avec les parents sans pression organisationnelle, sans quotas, ou chiffres à produire, pour avoir l'occasion de faire preuve d'un peu plus d'humanité. »</p> <p style="text-align: right;"><i>Témoignage tiré de la journée thématique Créer une relation de confiance parents-intervenant, la clé pour soutenir les familles en contexte de défavorisation JASP 2018</i></p>	
Exemples	Impacts possibles
<p>Une capacité déficiente à travailler avec les autres organisations de la communauté.</p> <p>Ex. : Un réflexe corporatiste de certaines organisations: «On garde nos familles chez nous».</p> <p>Ex. : Un manque de communication entre les services et les organismes.</p> <p>Ex. : Une méconnaissance par les organisations des autres services disponibles sur le territoire.</p> <p>Ex. : Un manque de reconnaissance interréseaux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Le pouvoir d'agir des familles pour améliorer leur trajectoire de vie est affecté en raison d'une certaine compétitivité entre les organismes. → Une absence d'un véritable partenariat avec les autres organisations de la communauté. → Une mobilisation faible autour d'une vision commune en faveur des familles. → Les familles ne reçoivent pas le bon service au bon moment en raison du manque de collaboration entre les organisations. → Un manque de cohérence dans l'offre de services aux familles. → Un dédoublement de services. → Une offre de certains services par des organismes dont ce n'est pas la mission ou l'expertise. → La non-reconnaissance de l'expertise de certains réseaux ou types d'organisations. → Une impossibilité de profiter de différentes expertises et expériences. → Une absence de regards croisés qui assurent une meilleure lecture de la situation des familles.

Barrières systémiques



Qui est concerné? Le gouvernement

Barrières relevant de l'organisation des différents systèmes sociaux, des services publics et privés, des politiques, lois et cadres qui sont en vigueur dans la société dans laquelle évolue l'individu.

Exemples	Impacts possibles
<p>Le choix des programmes sociaux mis de l'avant et des conditions de participation.</p> <p>Ex. : des critères d'admissibilité serrés pour des programmes spécifiques.</p> <p>Ex. : une thématique prédéterminée pour un programme, des quotas de participants et du financement lié au nombre de participants.</p> <p>Ex. : des critères d'admissibilité qui stigmatisent (faible revenu, faible scolarité, monoparentalité, jeune mère, etc.).</p>	<ul style="list-style-type: none">→ Une impossibilité d'accéder à des programmes de soutien à la scolarité pour jeunes mères, dans le cas où la mère désire travailler ou conserver son emploi.→ Une obligation à devenir prestataire de la sécurité du revenu pour se prévaloir d'un programme, souvent difficile pour l'estime personnelle et entraîne la peur du jugement des autres.→ Une impossibilité pour les intervenants de prendre le temps nécessaire avec les familles puisque la gestion interne oblige à des résultats de performance (rencontrer le plus de personnes possible).→ La thématique privilégiée pour un programme ne correspond pas aux besoins des familles.→ Les organisations misent sur la quantité de participants plutôt que sur la qualité de l'accompagnement en raison de la reddition de comptes imposée par les bailleurs de fonds.→ Des parents ne veulent pas intégrer des programmes potentiellement utiles pour eux puisqu'ils se sentent jugés avant même d'intégrer la démarche.→ Perte de confiance chez des parents puisque les critères leur semblent très négatifs et dévalorisants.
<p>Un manque de professionnels et de spécialistes dans le réseau de la santé.</p> <p>Ex. : les longues listes d'attente pour obtenir des services.</p>	<ul style="list-style-type: none">→ Les enfants avec les plus grandes difficultés ne sont souvent pas vus avant la maternelle.→ Le processus de liste d'attente repart à zéro en milieu scolaire, retardant l'intervention auprès des enfants en difficulté.→ Une impossibilité d'agir de manière précoce dans le développement de l'enfant, ce qui aggrave souvent la problématique (ex.: développement du langage, comportements d'opposition, etc.).→ Des parents en détresse ne peuvent accéder à des services adéquats et gratuits pour traiter leurs problématiques personnelles affectant la vie familiale.



« Mais c'est la thématique de l'abus sexuel qui a fait surface au début du processus de groupe. Ainsi, durant la deuxième rencontre, une mère demande aux animatrices si elle peut parler au groupe de l'abus sexuel dont sa fille aurait été victime dans les jours précédents la rencontre. Une telle parole a alors trouvé un écho auprès d'un autre parent qui a vécu des événements semblables. Il a été en mesure de nommer l'impuissance que l'on ressent lorsque l'on demande de l'aide et que l'on n'en reçoit pas : « quand une affaire comme ça arrive, on se sent bien démuni. C'est le free for all dans le cerveau d'un parent quand une histoire d'abus arrive ». Cela amena le groupe à discuter et à critiquer le manque de ressources offertes aux parents confrontés à ce genre de situation. »

René, J. F., Laurin, I., & Dallaire, N. (2009).
Faire émerger le savoir d'expérience de parents pauvres:
forces et limites d'une recherche participative.
Recherches qualitatives, 28 (3), p.49



Exemples	Impacts possibles
<p>Des procédures administratives, des plateformes web et des systèmes informatiques gouvernementaux non adaptés aux différents profils de citoyens.</p> <p>Ex.: une complexité pour des demandes officielles (certificat de naissance ou autre).</p> <p>Ex. : une architecture web complexe à comprendre.</p>	<ul style="list-style-type: none"> → L'impossibilité de commander en ligne sans carte de crédit, frais plus élevés si procédure par la poste. → Un niveau de littératie avancé d'un site web provoquant des difficultés de compréhension. → Une navigation laborieuse et de la difficulté à trouver l'information requise.
<p>Des mésententes politiques entre différents ordres de gouvernement.</p> <p>Ex. : des enfants issus des Premières Nations ne reçoivent pas les soins de santé, les services sociaux et d'éducation requis puisque les gouvernements fédéral et provinciaux n'arrivent pas à déterminer qui doit payer les frais encourus (conflit de compétence).</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Des services tardent à être offerts ou ne le sont pas pour des raisons administratives. → Des parents s'épuisent dans la recherche de solutions. → Le bien-être et le développement des enfants issus des Premières Nations peuvent être sérieusement compromis. C'est dans ces circonstances qu'un enfant handicapé cris s'est retrouvé au milieu d'un conflit de compétence. Il n'a pas reçu les soins en résidence recommandés dont il avait besoin et est demeuré à l'hôpital jusqu'à son décès, à 5 ans. À la suite de cet événement, le principe de Jordan a été adopté afin d'établir une règle de droit pour faire en sorte que l'intérêt de l'enfant ait priorité pour recevoir des services publics requis.



Nibisha Sioui, wendat et membre de la Nation anishinabe, psychologue clinicienne et communautaire,, parle du principe de Jordan.

Barrières économiques





Qui est concerné? Tous

Barrières relevant de la capacité économique des différents systèmes présentés ici (individu/parent, organisations, gouvernement).

Deux systèmes sont mis de l'avant dans les exemples suivants :

- Barrières relevant de la capacité économique de l'individu, ou du ménage dans lequel il vit, à maintenir une qualité de vie adéquate sur les plans de la sécurité, de la santé, du travail, de la culture et des loisirs.
- Barrières relevant de la capacité économique des organisations à offrir des services de qualité et gratuits aux familles.

Exemples	Impacts possibles
<p>La capacité économique de l'individu.</p> <p>Ex. : un faible revenu familial.</p>	<ul style="list-style-type: none">→ Les impacts liés à la condition économique peuvent toucher plusieurs sphères de la vie familiale :<ul style="list-style-type: none">- Qualité du logement- Quantité et qualité de l'alimentation- Transport (coûts des transports publics, accès à une voiture, coût de l'essence, etc.)- Accès aux activités sportives et culturelles- Couverture de l'assurance et coût des médicaments
<p>Ex. : des difficultés à trouver un logement adéquat et abordable pour les familles nombreuses.</p>	<ul style="list-style-type: none">→ Éloignement des grands centres donc augmentation des déplacements.→ Choix d'un logement trop petit pour la famille, ce qui peut amener trop de promiscuité pour une famille nombreuse.→ Choix d'un logement à coût relativement abordable, mais qui est négligé par le propriétaire donc risques d'insalubrité, ce qui pourrait entraîner des problèmes de santé dans la famille.
 Alain Poirier , médecin-conseil à l'INSPQ, partage des données québécoises sur le logement.	
 Nibisha Sioui , parle des difficultés liées au logement chez les Autochtones.	

Barrières économiques (suite)



Exemples	Impacts possibles
<p>La capacité économique des organisations.</p> <p>Ex. : financement à la mission de base insuffisant pour les organisations communautaires.</p> <p>Ex : modes de financement peu adaptés au travail auprès des familles.</p>	<ul style="list-style-type: none">→ Des compressions de personnel.→ Des salaires peu élevés pour des intervenants.→ Des difficultés à maintenir le personnel en place en raison de conditions de travail très précaires.→ Une scolarité parfois inadéquate chez les intervenants retenus, un manque de choix en raison des conditions offertes.→ Une recherche constante de financement donc un manque de temps pour avoir une réflexion stratégique sur la direction à prendre pour l'organisme.→ Une offre de temps partiel (de 2 à 3 jours par semaine) moins intéressante pour des professionnels. <ul style="list-style-type: none">→ Les organismes doivent répondre à des appels de projets qui ne correspondent pas toujours aux besoins des familles ou à leurs propres besoins.→ Beaucoup d'efforts administratifs à fournir pour une subvention peu élevée et non récurrente.→ Les organismes menacés financièrement s'impliquent dans des projets collectifs pour trouver des subventions supplémentaires et moins pour contribuer au travail de mobilisation des partenaires.→ En raison d'un manque de ressources, les organismes sont déchirés entre investir du temps pour leur propre organisation et participer à des efforts collectifs.

Découvrez toute la thématique *Joindre les familles vivant en contexte de défavorisation* sur agirtot.org

agirtôt.org

Espace de partage pour l'action concertée en petite enfance